



## Produire des PPAM diversifiées

### *De la mise en hivernage aux plantations de printemps*

#### Cette formation est faite pour vous si

Vous produisez des PPAM diversifiées et souhaitez vous perfectionner dans la gestion de ces cultures.

*Cette formation s'inscrit dans un cycle de plusieurs formations :*

- « De la mise en hivernage aux plantations de printemps » (2 jours : 12/11/2020 et 16/03/2021)
- « De la préparation des récoltes au suivi des cultures récoltées » (2 jours : à définir, printemps-été 2021)

#### Contenu

##### Jour 1 :

###### Matin, en salle (3h30) :

- Description d'une méthode de diagnostic de l'état d'une parcelle : qualité du sol, état d'enherbement et choix des techniques de désherbage, fertilisation d'automne, etc.
- Identification des bonnes conditions de plantation : choix des espèces et variétés, préparation du sol, apport de matière organique / fertilisant, préparation du lit de plantation, préparation du matériel.

###### Après-midi, sur le terrain (3h30) :

- Diagnostic de l'état des parcelles et des cultures déjà en place : état du sol, niveau d'enherbement, carences potentielles en vue d'une fertilisation d'automne
- Identification et propositions d'opérations de travail du sol, fertilisation et amendement, désherbage.

##### Jour 2 :

###### Matin, en salle (3h30) :

- Présentation d'une méthode de diagnostic et suivi de parcelle (carnet de bord) : fertilisation de printemps, désherbage, stades de récolte, préparation des récoltes (matériel, organisation du chantier), opérations post-récolte (séchage, distillation)
- Discussions au sujet de techniques innovantes de gestion des adventices et des couverts végétaux.

###### Après-midi, sur le terrain (3h30) :

Diagnostic de l'état des parcelles, des jeunes plantations de l'année et des cultures en place : reprise à la plantation, niveau d'enherbement, carences potentielles en vue d'une fertilisation de printemps.

#### Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 - 06 29 64 24 33 - [conseillerppam@bio-provence](mailto:conseillerppam@bio-provence). Possibilité de prise en charge financière par les OPCA.

#### INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir (PACA)

Date : 12 novembre 2020  
et 16 mars 2021

Horaires : 8h45-17h00

Repas : tiré du sac

##### Intervenant :

Yann Sauvaire, paysan-formateur (PPAM Bio Conseil)

Public : Agriculteurs

Prérequis : Aucun

##### Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA, *caution de 50 € à l'ordre de Agribio04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non éligibles au VIVEA et salariés : nous contacter.

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation.

